



## **DÉBAT GÉNÉRAL**

### **CONFERENCE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU POUR LE REGLEMENT PACIFIQUE DE LA QUESTION DE PALESTINE ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION DES DEUX ETATS**

(28-30 juillet 2025)

-----

## **DÉCLARATION DE**

**S.E.M. TIÉMOKO MORIKO  
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRÈS DES NATIONS**

*A vérifié au prononcé  
New York, le 29 juillet 2025  
Salle de l'AG - Siège de l'ONU*

## **Messieurs les co-Présidents,**

Ma délégation salue la tenue de cette importante conférence internationale qui nous offre l'opportunité d'œuvrer de concert pour le règlement pacifique de la question de Palestine et pour la mise en œuvre de la solution des deux Etats.

Mon pays réitère ses chaleureuses félicitations à la France et à l'Arabie Saoudite pour leur leadership en qualité de co-présidents de la Conférence, et les assure de son plein soutien.

La Côte d'Ivoire tient, enfin, à saisir cette auguste tribune pour renouveler son appui aux initiatives du Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, en vue de la paix au Moyen-Orient. Elle l'exhorte à poursuivre ses efforts inlassables pour la résolution définitive de la crise entre Israël et la Palestine.

## **Messieurs les co-Présidents,**

La présente rencontre se tient dans un contexte international fortement marqué par l'exacerbation de la crise israélo-palestinienne, avec son lot quotidien d'atrocités, de pertes en vies humaines, de destruction des infrastructures, de déplacement massif de civils et d'otages encore détenus.

Selon les données tirées du dernier rapport de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, à ce jour, le nombre de morts et de blessés liés à l'attaque du Hamas contre Israël et aux contre-attaques d'Israël dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, depuis le 7 octobre 2023, s'élève à plus de 58.000 morts et plus de 139.000 blessés.

Face à cette situation d'une ampleur inédite, faisant actuellement craindre un effondrement humanitaire à Gaza, mon pays, la Côte d'Ivoire, alarmé par cette tragédie, voudrait appeler, encore une fois, à la retenue et à recourir à la diplomatie pour un règlement pacifique et durable de la crise.

Ma délégation salue, à cet égard, l'adoption le 12 juin 2025, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu à Gaza et la garantie que l'aide parvienne immédiatement et en quantité suffisante à la population civile palestinienne. Elle demeure convaincue que sa mise en œuvre effective permettra de préserver des vies, la dignité humaine et favorisera la paix.

Par ailleurs, à l'instar de nombreuses délégations, la Côte d'Ivoire déplore l'absence de consensus au sein du Conseil de sécurité sur cette question. Elle l'invite à surmonter ses divergences notamment dans les situations d'urgence humanitaire.

### **Messieurs les co-Présidents,**

Certes, la guerre de Gaza, déclenchée le 7 octobre 2023, a porté un nouveau coup à l'idée d'une solution négociée en cristallisant les positions et en nous éloignant, de plus en plus, des perspectives d'un retour à la paix dans la région.

Toutefois, nous pensons que ces assises nous offrent, encore une fois, l'occasion idoine de réaffirmer nos engagements communs ainsi que notre attachement à une résolution pacifique du Conflit entre Israël et la Palestine, dont nous déplorons l'enlisement de tous les efforts de règlement depuis plusieurs décennies.

En effet, les présentes consultations constituent l'opportunité de revitaliser le soutien international en faveur de la paix. Mon pays demeure convaincu que c'est par le respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, qu'une solution durable et mutuellement acceptable pourra être trouvée à ce conflit.

A cet égard, il réitère son attachement à la solution à deux Etats coexistant pacifiquement dans le cadre des frontières de 1967. Cette position constante de notre pays a été, pendant des décennies, préconisée par feu Félix Houphouët-Boigny, notre premier Président, et réaffirmée par ses successeurs, notamment Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

C'est tout le sens du soutien de la Côte d'Ivoire aux différentes Résolutions pertinentes des Nations Unies, appelant à un cessez-le-feu, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la mise en œuvre de la solution des deux Etats.

### **Messieurs les co-Présidents,**

Je voudrais, pour terminer, réitérer nos vœux ardents de plein succès à cette conférence qui, nous l'espérons, permettra de faire progresser la mise en œuvre des résolutions de l'ONU relatives à la question de Palestine et la solution des deux Etats, en vue de l'instauration d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**